

EN BREF

POUR LES 25-45 ANS

Week-end de ressourcement

Pendant le carême, le Vicariat Evangile et Vie propose un week-end de ressourcement et de partage pour les jeunes adultes, animé par le père Pierre Vandormael, curé de l'Unité pastorale Sainte-Marie en Mehaigne. Il aura lieu du 23 au 25 février au Monastère Saint-Remacle.

Une occasion unique pour se poser avec d'autres, partager, prier, échanger, confronter des expériences et donner du temps à Dieu... Une animation est prévue pour les enfants de 3 à 12 ans.

Inscription avant le 15 février 2018 auprès de Baudouin Charpentier par email à evangile.vie@evechedeliege.be. Plus d'infos sur le site diocésain www.evechedeliege.be dans la rubrique 'A épingle'.

CATÉCHÈSE

Promulgation officielle des pistes d'action

A la suite de la consultation diocésaine et des Assises de la catéchèse, Mgr Jean-Pierre Delville promulguera les pistes d'action pour une catéchèse renouvelée le vendredi 16 mars 2018 à 20h à la cathédrale Saint-Paul à Liège. De plus amples renseignements seront communiqués en temps utile.

PASTORALE BIBLIQUE

Animation-formation en catéchèses

En lien avec les nouvelles orientations diocésaines pour la catéchèse (suite aux assises diocésaines de la catéchèse de septembre 2017), la Pastorale biblique propose des animations-formations pour vivre des catéchèses familiales et communautaires. Elles auront lieu les jeudis 1^{er} février et le 15 mars à l'Espace Prémontrés (Séminaire), rue des Prémontrés, 40 à Liège.

Deux propositions horaires suivant les préférences des participants: fin d'après-midi (16h - 18h30) ou en soirée (19h30 - 22h).

Inscription: par mail à parolede-dieu@liege.catho.be ou par téléphone au 04/369.27.89 (Annette Coolen). Ces animations-formations seront organisées s'il y a au minimum cinq personnes.

APRÈS LES ÉLECTIONS

Un nouveau Conseil presbytéral

Au seuil de la nouvelle année, les prêtres du diocèse de Liège ont élu leurs représentants au Conseil presbytéral, destiné à conseiller l'Évêque dans son gouvernement pastoral. Cette instance importante a connu quelques remaniements, notamment l'intégration des doyens comme membres de droit.

Depuis le début de l'épiscopat précédent, il était question d'envisager une meilleure articulation de deux instances importantes dans la vie du diocèse: l'Assemblée des Doyens et le Conseil presbytéral. L'idée était donc dans l'air depuis plus de quinze ans et avait commencé à se concrétiser depuis 2002 avec un Conseil presbytéral composé d'un groupe de doyens élus par leurs pairs, le reste des membres du Conseil étant élu par les prêtres du diocèse et quelques autres directement désignés par l'Évêque.

En novembre 2017, Mgr Delville a approuvé les nouveaux statuts du Conseil presbytéral, élaborés soigneusement et patiemment avec les membres du Conseil mais aussi avec les doyens du diocèse. Ces nouveaux statuts entérinent l'intégration des deux instances en une seule: désormais les doyens sont membres de droit et les prêtres liégeois (ou au service) du diocèse élisent une bonne quinzaine de membres auxquels viennent s'ajouter deux ou trois membres désignés par l'Évêque.

Au service du gouvernement pastoral de l'Évêque

Le Code de droit canonique prévoit le Conseil presbytéral comme un Conseil de gouvernement du diocèse. C'est pourquoi l'Évêque se doit de l'entendre sur les affaires les plus importantes dans la vie et l'animation du diocèse car c'est à son écoute - et même avec lui - que sont élaborées les décisions que le Pasteur du diocèse estime devoir prendre.

Le Conseil presbytéral aide l'Évêque dans son "gouvernement" pastoral. Il ne se réduit donc pas à un Conseil de(s) prêtres. Depuis sa création immédiatement après le concile Vatican II, le Conseil presbytéral s'est souvent concentré sur les questions relatives aux prêtres, à leur ministère



Mgr Delville et Alphonse Borrás, entourés du nouveau bureau du Conseil presbytéral. De gauche à droite: l'abbé Jean-Louis-Defer, l'abbé Vital Nlandu Balenda et le doyen José Gierkens.

et à leur vie. Cet aspect n'est certes pas à négliger et, à vrai dire, cette instance a rendu de beaux services à l'Église de Liège en faisant preuve d'attention et de sollicitude pour les prêtres. Mais ceux-ci ne sont pas sa seule préoccupation.

Commission pour la vie des prêtres

Sensible comme il se doit à la réalité des différents ministères assumés par des prêtres - doyens, aumôniers, curés, vicaires, etc. - et à leurs conditions de vie, Mgr Delville a décidé la création d'une "Commission pour le Ministère et la vie des prêtres" qui portera concrètement le souci de ces réalités. Cette Commission sera composée d'une dizaine de per-

sonnes, dont deux ou trois laïcs. En attendant sa création effective, le nouveau Conseil presbytéral a déjà choisi en son sein trois prêtres pour en faire partie. C'est une bonne nouvelle: car cette préoccupation des prêtres n'est pas négligée - loin de là! - et, ce faisant, le Conseil presbytéral peut plus se centrer sur sa fonction d'aide au gouvernement pastoral de l'Évêque. Le nouveau Conseil devra certes s'engager résolument dans cette voie; mais cela dépendra tout autant, si pas plus, de la capacité de l'Évêque (et de son Conseil épiscopal) d'offrir matière au Conseil pour qu'il exerce la mission qui lui est dévolue par le droit canonique.

Alphonse BORRAS, vicaire général



FORMATION PERMANENTE

Session théologique 2018 à Spa-Nivezé

La prochaine session de formation permanente à Spa-Nivezé, les 7 et 8 février 2018, abordera le thème: "La rémission des péchés: formule dépassée ou révélation libératrice?". Ces deux journées

d'échanges, d'approfondissement et de réflexion théologique et pastorale sont devenues des "incontournables" pour la vie diocésaine. Elles s'adressent à tous les acteurs pastoraux (assistants paroissiaux, animateurs pastoraux, aumôniers/ières, diacres, prêtres, membres des équipes pastorales).

Le père André-Léon Simonart (photo), missionnaire d'Afrique, psychologue, invitera les participants à creuser le point de vue psychologique et anthropologique. L'abbé Paul Scolas, théologien, vicaire général émérite du diocèse de Tournai, partira d'une intuition: "Il y a dans la manière chrétienne de parler du péché une invention qui est de l'ordre de la bonne nouvelle, qui est peut-être tout simplement la Bonne Nouvelle."



Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2018 en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur les sites du diocèse et du Séminaire de Liège. D'autres infos sur: <https://formations-chretiennes.blogspot.be/#session>.